

anPad / Journées professionnelles d'Avignon**17^e édition****16, 17 et 18 juillet 2021**

Conservatoire du Grand Avignon

3 rue du Général Leclerc 84000 Avignon

Différences – Singularités – Collectif**1^{ère} Journée – Vendredi 16 Juillet**

Réunion plénière de l'association / 10h à 15h30

9h30-10h00 / **Accueil**

10h00

Mot d'accueil du président et du C.A.
Situation de l'anPad, organisation et ressources.
Enjeux de ces journées.

Exposé des thématiques et travaux des commissions.
Présentations / informations / questions et échanges avec les adhérent·es

- Avant le cursus : c'est quoi le théâtre dans les conservatoires ?
- EAC et EAS – de sœurs ennemies à collaboration. Relations avec l'Éducation nationale
- Relations avec les écoles supérieures : après le cursus, la professionnalisation ?
- Relations avec les universités

12h45 – 14h – pause déjeuner.**14h – suite et fin du travail sur les commissions**

- Repenser les politiques culturelles et les pratiques de l'enseignement artistique spécialisé par l'éclairage des droits culturels inscrits dans les droits humains.
- Posture de l'artiste enseignant·e / Éthique et pédagogique, les bonnes pratiques

Actualité du décret D.N.E.T / Réforme des critères de classement des conservatoires. / réécriture du S.N.O.P.

**16h – table ronde 1 – Singularité de l'enseignement spécialisé
De la crise sanitaire à demain.**

La crise sanitaire a révélé les difficultés systémiques de l'enseignement spécialisé : oubli de cette activité (ce n'est pas obligatoire mais c'est de l'enseignement). Après un courrier des principales associations de directeurs, administratifs et usagers, groupe de travail conservatoires / crise sanitaire a été mis en place à la D.G.C.A.

Gestion des décrets ne tenant pas compte de la spécificité de nos pratiques, distance / présence / absence / visio-conférence et art dramatique / et danse / et musique / souffrance des élèves / difficultés des professeurs ont été soulevés...

Quelles leçons tirer pour demain ?

Invités : **Philippe Le Moal** (inspecteur de la danse au Ministère de la culture)
Pierre Guiral (directeur du département théâtre du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon)
Muriel Mahé (présidente de F.U.S.E – Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné)
Élisabeth Milon (directrice de l'école d'arts plastiques – EMA de Vitry-sur-Seine et membre de l'ANÉAT – Association Nationale des Écoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs)

2^{ème} Journée – Samedi 17 Juillet

Matinée Atelier pour les adhérent-es de l'anPad / 9h30– 12h30

9h30 - 10h00 / **Accueil**

10h00 – 12h : Atelier avec Florence Houmad (comédienne sourde)
(sur réservation, nombre de places limité)

12h – 12h45 : Échange avec interprète L.S.F.

12h45 -14h : **Pause déjeuner**

Après-midi de travail ouvert à tou.te.s sur réservation (*)

Droits culturels et enseignement artistique

avec interprètes L.S.F.

14h – Présentation générale des droits culturels

par **Ricet Gallet**, chargé de la direction stratégique et politique du Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin, président de la Fédération des acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles, membre du bureau de l'Ufisc (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), volontaire pour la mise au travail des droits culturels en Nouvelle-Aquitaine depuis 2017.

Présentation de ce que sont ces droits et des textes sur lesquels ils s'appuient.

Les droits culturels sont désormais inscrits dans la loi française et reconnus comme appartenant pleinement aux droits humains fondamentaux. Pour les droits culturels, il y a « culture » dès qu'une personne « exprime son humanité », avec son mode de vie. Il nous appartient désormais de les mettre au travail, de les incorporer, dans nos pratiques professionnelles.

15h – Les droits culturels et l'enseignement spécialisé

- **Présentation / Témoignages**

- **Mise en ateliers** : Temps d'échanges en sous-groupes sur des points précis, afin de voir comment la mise au travail des droits culturels peut transformer et nourrir l'enseignement artistique spécialisé.

16h30 – restitution des ateliers et synthèses.

17h45 – fin de l'après-midi.

(*) réservation : administration@anpad.fr

Matinée du dimanche 18 juillet

9h30 – 12h : bilan et perspectives.